Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 16 (1871)

Heft: 15

Erratum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

75; Jean-Louis Thuillard, à Lausanne, capitaine du centre nº 4 du 10e bataillon d'élite; Siméon Jaunin, à Fey, capitaine du centre nº 2 du 45e bataillon d'élite; Adrien Demiéville, à Lausanne, capitaine du centre nº 1 du 12e bataillon de landwehr; Jean-Frédéric Cavat, à Croy, 1er sous-lieutenant du centre nº 1 du 45e bataillon d'élite, et Gustave Bonzon, à Cossonay, 2e sous-lieutenant du centre nº 2 du 26e bataillon d'élite.

Le 23, MM. Emile Briod, à la place de garde magasin militaire à Moudon; Paul Aubert, au Chenit, lieutenant des chasseurs de droite du bataillon 111 R. F., et Agénor Boissier, à

Valleyres sous Rances, lieutenant du centre nº 4 du 70e bataillon d'élite.

Le 27, M. Henri Agassix, à Bavois, lieutenant des chasseurs de gauche du bataillon 111 R. F.

Le 28, MM. Jules-François-Henri Epars, à Penthalaz, lieutenant du centre nº 3 du bataillon 111 R. F., et Alexis-Louis Epars, à Penthalaz, lieutenant du centre nº 1 du 9º bataillon de landwehr.

Le 30, MM. Eugène Mercanton, à Cully, 1er sous-lieutenant de la compagnie d'artillerie de position n° 69 R.F.; Maurice Puenzieux, à Clarens, 2e sous-lieutenant de la compagnie de carabiniers d'élite n° 30; Louis Quinche, à Fiez, lieutenant des chasseurs de droite du 70e bataillon d'élite; Louis Léderrey, à Grandvaux, 2e sous-lieutenant des chasseurs de gauche du bataillon 113 R. F., et Théodore Gerber, à Lausanne, 2e sous-lieutenant du centre n° 3 du même bataillon.

Le 4 juillet, MM. Henri de Cérenville. à Lausanne, 2e sous-lieutenant de la batterie d'artillerie n° 51 R. F., et William Goy, au Brassus, 2e sous-lieutenant de la compagnie de train

de parc no 82.

Le 7, MM. David Girard, à Roche, capitaine du centre nº 2 du bataillon de landwehr nº 4; Auguste Ravussin, à Baulmes, lieutenant des chasseurs de droite du 9° bataillon de landwehr, et François-Alfred Richard, à Orbe, 1er sous-lieutenant des chasseurs de gauche du 10° bataillon de landwehr.

Le 8, MM. Ernest Vautier, à Grandson, lieutenant du centre no 1 du 46e bataillon d'élite,

et Denis Pitton, à Oppens, lieutenant du centre nº 2 du 45e bataillon d'élite.

Le 11, MM. Charles-Daniel Vuagniaux, à Oron, capitaine quartier-maître du bataillon de landwehr nº 1; Ulysse Badoux, à Cremin, lieutenant aide-major du même bataillon; Auguste Campiche, à Agiez, lieutenant des chasseurs de gauche du 9° bataillon de landwehr, et Charles Knebel, à La Sarraz, 2° sous-lieutenant de la compagnie de carabiniers d'élite n° 5.

Le 12, le Conseil d'Etat a délivré la patente de médecin-chirurgien, ainsi qu'un brevet de médecin-adjoint, avec grade de 1er sous-lieutenant, à M. Maurice Francillon, de Lausanne.

Errata au supplément Armes spéciales de ce jour:

Page 370, ligne 16, au lieu de rue lire roc;

372, » 10, » pour lire sous;
» » 34, après casematés » à canon;

» 373, » 6, au lieu de séchants lire fichants.

La Revue militaire suisse paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une Revue des armes spéciales. — Prix: Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la Revue militaire suisse, à Lausanne, composé de MM. F. LECOMTE, colonel fédéral : E. RUCHONNET, lieut.-colonel fédéral d'artillerie; V. Burnier, major fédéral du génie. — Pour les abonnements à l'étranger s'adresser à M. Tanera éditeur, rue de Savoie, 6, Paris, ou à la librairie Georg, à Genève.

IL VIENT DE PARAITRE

chez CHANTRENS, éditeur, à Lausanne, et chez les principaux libraires de la Suisse:

ÉTUDES D'HISTOIRE MILITAIRE

Temps modernes jusqu'à la fin du règne de Louis XIV

par Ferdinand LECOMTE, colonel fédéral suisse.

2me édition, augmentée d'un

avant-propos sur la guerre de 1870.

1 vol. in-8°. Prix: 5 francs.